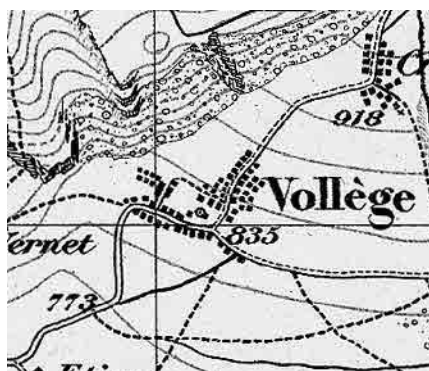


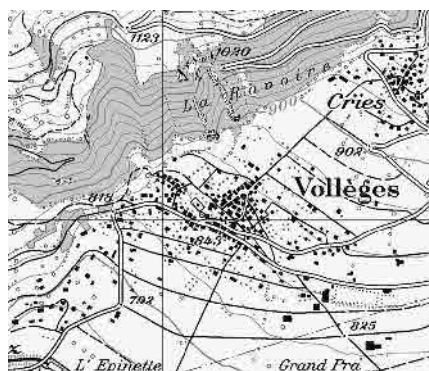


Photo aérienne Charles-André Meyer 1985, © SAT, canton du Valais, Sion

Implanté au pied du passage historique entre les vallées du Rhône et de l'Entremont par les hauteurs du Pas du Lin, le site se développe en éventail sur un cône alluvionnaire. Malgré sa modestie actuelle, il recèle plusieurs maisons-tours médiévales tardives.



Carte Siegfried 1878



Carte nationale 1995

#### Village

XX	Qualités de la situation
XX	Qualités spatiales
XX	Qualités historico-architecturales

**Vollèges**

Commune de Vollèges, district d'Entremont, canton du Valais



1



2



3



4



5



6



7



Direction des prises de vue 1:8000  
Photographie 1978 : 9  
Photographies 1998 : 1-8, 10-14



8



9



10



11



12



13



14



**P Périmètre, E Ensemble, PE Périmètre environnant,  
EE Echappée dans l'environnement, EI Elément individuel**

Type	Numéro	Désignation	Catégorie d'inventaire	Qualité spatiale	Qualité hist.-arch.	Signification	Obj. de sauvegarde	Observation	Perturbation	Photo n°
P	1	Tissu rural constituant le cœur de l'agglomération actuelle	AB	X	/	X	<b>A</b>			5,6
P	2	Développement le long de la route de passage, plus hétérogène	B	/	/	/	<b>B</b>			1,3,7,8,11,14
E	0.1	Noyau rural à l'entrée du site, constituant l'agglomération d'origine	A	X	X	X	<b>A</b>			4,12,13
PE	I	Espace vert central reliant les diverses composantes, essentiellement public	ab			X	<b>a</b>			9,10
EE	II	Près et champs, en partie construits, implantés en contre-haut de la route	ab			X	<b>a</b>			
EE	III	Terrains situés au premier plan de la silhouette, en aval de la route, largement occupés par des maisons individuelles à partir des années 1970	b			/	<b>b</b>			
EI	1.0.1	Maison avec tour d'escalier de taille réduite, sans doute 17 <sup>e</sup> s. ; mur avec important fruit				X	<b>A</b>			6
	1.0.2	Bâtiment rural de grande taille à l'abandon après un incendie ; 17 <sup>e</sup> -18 <sup>e</sup> s.						o		
	1.0.3	Habitation rénovée, avec perte de son caractère rural d'origine						o		
	1.0.4	Fontaine modeste, à deux bassins, occupant le centre d'une placette						o		
	1.0.5	Socle d'une ancienne dépendance transformé en garage, avec toit plat formant terrasse						o		
	1.0.6	Moitié de maison fortement transformée vers 1970 ; agrandissement des ouvertures, création de balcons, crépis synthétiques, etc.							o	
EI	2.0.7	Deux dépendances représentatives, dont l'une, avec angles en maçonnerie et coursives en bois, davantage transformée				X	<b>A</b>			1,14
EI	2.0.8	Fontaine à deux bassins monolithiques datés 1840 et 1869, face à l'église				X	<b>A</b>			
	2.0.9	Rangée de dépendances typiques bordant l'espace libre formé notamment du préau de l'école						o		7
EI	0.1.10	Maison avec tour d'escalier portant la date de 1607 inscrite sur un linteau en pierre ouvragé				X	<b>A</b>			
EI	0.1.11	Tour d'escalier 16 <sup>e</sup> -17 <sup>e</sup> s. en pierre état de conservation ; date de 1865 sur un linteau ; la maison a été surélevée et totalement banalisée				X	<b>A</b>			12
	0.1.12	Fontaine à deux bassins monolithiques et chèvre, ponctuant l'entrée du noyau historique rural						o		
	0.1.13	Transformation face à l'une des tours d'escalier : balcons sur consoles et cage d'escalier en saillie							o	
EI	0.0.14	Eglise paroissiale Saint-Martin, mentionnée dès le 12 <sup>e</sup> s. ; clocher du 15 <sup>e</sup> s. et nef baroque du 17 <sup>e</sup> s.				X	<b>A</b>			9,11
EI	0.0.15	Fontaine principale située à un carrefour devant l'école ; bassin en pierre à l'origine long de près de 10 m, daté 1888				X	<b>A</b>			
	0.0.16	Ecole transformée et agrandie après 1945						o		2,3
	0.0.17	Salle de gymnastique de l'entre-deux-guerres ; Heimatstil tardif						o		
	0.0.18	Fromagerie datée 1937, dont la fonction participe au caractère public de l'environnement						o		
	0.0.19	Véranda en aluminium et verre en pignon d'un locatif des années 1920 ; adjonction postérieure à 1980							o	
	0.0.20	Habitation des années 1970 occupée par la poste ; volumétrie tarabiscotée ; trop d'ouvertures, de matériaux différents							o	
	0.0.21	Banque Raiffeisen remplaçant une ancienne dépendance : expression de pavillon, toit en béton habillé de cuivre, etc.							o	
	0.0.22	Ancienne dépendance transformée en habitation individuelle modeste							o	
	0.0.23	Locatif, vers 1970, traité en chalet démesuré, avec cinq niveaux en aval ; menace pour l'espace vert central							o	

**Vollèges**

Commune de Vollèges, district d'Entremont, canton du Valais

**P Périmètre, E Ensemble, PE Périmètre environnant,  
EE Echappée dans l'environnement, EI Elément individuel**

Type	Numéro	Désignation	Catégorie d'inventaire	Qualité spatiale	Qualité hist.-arch.	Signification	Obj. de sauvegarde	Observation	Perturbation	Photo n°
	0.0.24	Maisons, après 1980, menaçant le site par leur implantation arbitraire et leur traitement disparate							o	
	0.0.25	Habitations individuelles de taille réduite trop proches des constructions anciennes ; vers 1990							o	
	0.0.26	Maisons locatives menaçant l'accès du site, notamment par les modifications du terrain naturel qu'elles entraînent							o	
	0.0.27	Habitation implantée vers 1970 dans un verger structurant le site ; nouvelles plantations étrangères au lieu							o	
	0.0.28	Salle communale édiflée vers 1950-60, en bordure de l'espace libre central							o	
	0.0.29	Hameau de Cries ; site construit « sans qualification » dans l'ISOS							o	

## Evolution de l'agglomération

Histoire et étapes du développement

Le site est mentionné en 1178 sous le nom de Villezo, en 1196 de Willegio, en 1279 de Vilagio. Son étymologie, commune à celle de « village », indique que la localité jouit alors d'un certain prestige, lié vraisemblablement à sa position au pied du col du Lin. Ce dernier, durant tout le Moyen Age, constitua le chemin d'accès privilégié depuis la vallée du Rhône, à l'abri des aléas du tracé de la route actuelle empruntant les défilés de la Drance, certes moins escarpée, mais plus accidentée et souvent menacés par les inondations. L'implantation du site sur le cône alluvionnaire déposé par le torrent de Merdenson lui garantit un sol fertile, même si ses débordements sont fréquents. Pour tenir compte de cette réalité, l'agglomération d'origine a d'ailleurs été implantée à l'extrême bord du cône, moins menacé, juste au pied du versant escarpé du Pas du Lin, où se dressent les constructions vraisemblablement les plus anciennes. Cette situation permettait en outre à la population, en cas de menace, de chercher refuge sur le versant boisé de la vallée.

L'histoire de Vollèges se confond étroitement avec celle de la seigneurie de Bagnes. La domination de l'abbaye de Saint-Maurice s'y exerça de 1150 à 1798. Les sièges de vidame et de métral furent tour à tour occupés par la famille des Ayent, puis, en 1280, par celle des Montheolo et, en 1339, des Liddes. La présence de cette petite noblesse locale se traduisit, sur le plan architectural, par la construction de plusieurs maisons avec tour d'escalier fortifiée (1.0.1, 0.1.10, 0.1.11), qui remontent au 16<sup>e</sup>–17<sup>e</sup> siècle et marquent fortement le site. Au 12<sup>e</sup> siècle déjà, Vollèges forma une paroisse indépendante, même si le clocher actuel de l'église ne date que de 1456, la nef remontant au 17<sup>e</sup> siècle (0.0.14). En 1313, la paroisse comptait 115 contribuables, représentant autant de feux, soit une population de 500 à 600 habitants. Ce chiffre, qui atteignit 150 feux en 1339, chuta brutalement à 76 feux en 1356, à la suite de l'épidémie de peste de 1349. Ultérieurement, jusqu'en 1451–52, les récidives de l'épidémie réduisirent encore le nombre de feux à près de la moitié, ramenant le chiffre de la population à quelque 200 ha-

bitants. Les droits rattachés à la métralie furent ultérieurement rachetés par la commune, au 17<sup>e</sup> siècle. Après 1798, Vollèges constitua une commune englobant Levron, Etiez, Cries, Chemin et Vens, dont les territoires occupent tout le versant sud-ouest du Pas du Lin.

Sur la carte Siegfried de 1878, le site présente une emprise voisine de celle d'aujourd'hui, ainsi qu'une structure globalement identique, basée sur la présence de deux noyaux anciens distincts (1, 0.1), reliés par des constructions disposées de part et d'autre de la route d'accès (2). Au début du 20<sup>e</sup> siècle, la localité comptait 274 habitants. Le développement ultérieur, jusque vers 1950, paraît avoir été modeste et s'être localisé essentiellement dans l'emprise de l'espace libre central (I) où, après l'église et le cimetière, se sont implantées successivement, à partir du début du 20<sup>e</sup> siècle, l'école (0.0.16), la salle de gymnastique et de réunion (0.0.17), la laiterie (0.0.18), ainsi que, à proximité immédiate, la salle communale (0.0.28). Ces constructions, même si elles ne se caractérisent pas par des qualités architecturales exceptionnelles, contribuent, par leur présence, à souligner le caractère public de cet espace, par ailleurs traité en partie en mail, avec plantation de noyers de belle taille.

### Le site actuel

Relations spatiales entre les composantes du site

Le tissu constituant le cœur de l'agglomération actuelle (1) s'est développé en contre-haut de l'église, dans un premier temps le long d'une voie suivant la ligne de plus grande pente, puis, ultérieurement, à partir du 18<sup>e</sup>–19<sup>e</sup> siècle, également parallèlement aux courbes de niveau, sans doute en conjonction avec le développement des constructions le long de la route (2). Le tissu le plus ancien se distingue par son caractère rural affirmé, typique de la région, avec notamment des dépendances aux angles maçonnés. Il imprègne également les espaces intermédiaires et les cheminements, dont certains ont conservé leur revêtement naturel d'origine. Des jardins et jardinets, délimités par des barrières en bois typiques du site, structurent le tissu, tout en lui conférant une identité

propre. La majorité des constructions présentent leur pignon face à la pente, ce qui transforme la silhouette latérale, côté versant, en une sorte d'escalier géant. Quelques constructions plus importantes, dont une maison avec tour d'escalier (1.0.1), rappellent l'importance ancienne du site, aujourd'hui bien ternie par toute une série de transformations du tissu : fermes brutalement rénovées ou transformées en habitations (1.0.3, 1.0.6), socle converti en garage, dont la dépendance a été supprimée (1.0.5), voire maison du 17<sup>e</sup>–18<sup>e</sup> siècle incendiée et laissée à l'abandon (1.0.2). Par ailleurs, l'implantation d'habitations locatives ou individuelles à la périphérie du tissu (0.0.22 à 0.0.25), dans les prés et les champs, constitue une menace non négligeable pour l'identité même de cette composante essentielle du site, qui découle de l'opposition entre tissu construit dense et environnement agricole vierge.

Le noyau rural dominant l'entrée du site (0.1) présente les mêmes caractéristiques générales, en plus affirmées. Lui aussi est marqué par la double orientation de ses dessertes, mais ici, c'est la voie parallèle aux courbes de niveau qui domine. Se terminant en cul-de-sac au pied du versant, elle est bordée en amont par deux prestigieuses maisons avec tour d'escalier (1.0.10, 1.0.11). Dominant le tissu de leur taille, particulièrement celle située face au carrefour, elles ont subi toute une série de transformations peu heureuses et sont dans un état d'entretien médiocre. Enfin, contrairement au noyau central, l'ensemble est en contact direct avec les constructions bordant la route d'accès (2), la frontière entre les deux entités tendant à se dissoudre. Il est par contre moins menacé par des constructions récentes implantées à sa périphérie, à l'exception d'une habitation individuelle des années 1970, certes modeste (0.0.27), mais qui, pour s'être glissée dans un verger séparant les deux tissus, représente une perturbation exemplaire.

Le développement plus hétérogène le long de la route de passage (2) paraît s'être constitué dans le courant du 19<sup>e</sup> siècle, vraisemblablement en intégrant quelques constructions plus anciennes. Son caractère rural d'origine est aujourd'hui largement menacé par diverses transformations, même si des

dépendances disposées en rangées de part et d'autre de la place dominée par l'église (2.0.7, 2.0.9) garantissent une certaine pérennité de son image. Par ailleurs, le périmètre fait barrage entre les noyaux anciens et les nombreuses maisons individuelles implantées en contrebas de la route d'accès, à partir des années 1970 et surtout 1980.

L'espace central (I), qui assure la séparation entre les différentes composantes du site, joue un rôle primordial dans son image. Composé d'un coteau formé de prés et planté en verger, avec le cimetière et l'église, il se rétrécit à la hauteur du carrefour et de l'école qui le jouxte (0.0.16), avant de s'élargir à nouveau et de se transformer en mail à l'est. En contre-haut de la route de passage, les terrains agricoles et les prés (II) tendent à former un coteau de plus en plus escarpé au fur et à mesure que l'on s'éloigne en direction de Cries. Toute une série de constructions récentes (0.0.22 à 0.0.27) tendent à modifier l'image paysagère d'origine, également du fait de la création de nouvelles voies qu'elles induisent. En contrebas de la route, les anciens terrains agricoles (III) sont aujourd'hui largement urbanisés, au détriment notamment de la silhouette principale lointaine. La présence de vergers tend heureusement à cacher quelque peu les nouvelles constructions.

## Recommandations

Voir également les objectifs généraux de la sauvegarde

Contrôler toute modification, même mineure, survenant dans l'espace libre central (I) ; cette aire, outre le fait qu'elle est dans une large mesure à la base de l'originalité du site dans le cadre régional, fait en outre partie intrinsèque de la structure de l'agglomération et revêt par conséquent un rôle tout particulier dans sa sauvegarde.

Mettre fin aux nouvelles implantations d'habitations et d'immeubles dans les prés et les champs en amont (II). Si elles n'ont pas encore bouleversé le site, du fait de sa structure relativement complexe et différenciée, la poursuite de l'urbanisation engagée entraînerait une dégradation profonde de son image.



Engager une étude d'aménagement portant sur les terrains situés en contrebas de la route de passage (III), afin de tenter un regroupement du développement en cours, de manière à en minimiser l'impact sur le site.

Encourager de manière urgente, par exemple par l'attribution d'une subvention, la restauration de l'une des tours d'escalier (0.1.11), sous peine de la voir se dégrader de manière irréversible, après que le bâtiment proprement dit ait déjà été transformé sans le moindre respect de sa substance ancienne.

Protéger les différentes fontaines érigées au 19<sup>e</sup> siècle, marquant fortement l'image du site, d'autant plus que celle implantée derrière l'école (0.0.15), particulièrement remarquable par sa taille, a été tronquée peu après le relevé de 1995.

## Qualification

Appréciation du village dans le cadre régional

Qualités de la situation

Du fait de son implantation sur un important cône alluvionnaire, relativement escarpé, qui se développe en arc de cercle face à la vallée, le site occupe une situation prépondérante, présentant d'évidentes qualités paysagères. Ces qualités se sont globalement conservées à ce jour en dépit d'une évolution amorcée au cours du dernier quart de siècle, qui a fait que les vergers, les prés et les champs environnants se sont peu à peu urbanisés de manière anarchique, principalement en contrebas de la route de desserte.

Qualités spatiales

Les qualités spatiales du site sont partout évidentes, du fait d'une structure constituée de divers groupes de constructions plus ou moins anciens, réunis par un espace vert central à usage essentiellement public. Elles sont prépondérantes dans les noyaux anciens, du fait notamment de la densité du tissu, mais également de la transition fine entre espaces publics, semi-privés et privés.

Qualités historico-architecturales

Du fait de la présence d'une substance rurale typique de la région, marquée notamment par des dépendances présentant des angles maçonnés, les qualités historiques et architecturales sont évidentes dans les noyaux anciens. Trois maisons à tours d'escalier de la fin du Moyen Age tranchent sur le restant du tissu par leur valeur prépondérante et caractérisent fortement le site, de même que la série de fontaines à bassins monolithiques érigées au cours du 19<sup>e</sup> siècle.

2<sup>e</sup> version 09.1995/jpl

CD n° 233 260  
Films n° 3109, 3110, 3115, 3116 (1978);  
8902-8904 (1998)

Coordonnées de l'Index des localités  
607.129/128.505

Mandant  
Office fédéral de la culture (OFC)  
Section du patrimoine culturel et des  
monuments historiques

Mandataire  
Bureau pour l'ISOS  
Sibylle Heusser, arch. EPFZ  
Limmatquai 24, 8001 Zurich

ISOS  
Inventaire des sites construits à protéger  
en Suisse